



# CAMPAGNES de l'ARTOIS

Communauté de Communes



Donnons une autre vie  
à nos déchets



SMIRTOM  
du Plateau Picard Nord

8 avril 2023  
10h00 – 11h00



A l'Hôtel Communautaire  
1030 Av. François Mitterrand  
62810 AVESNES LE COMTE

8 Avril 2023

de 10h00 à 11h00



## Café Compost'



Venez passer un moment sympathique autour d'un café et apprenez à composter !  
Le compostage, une solution simple pour trier vos biodéchets ! La formation compostage est accessible à tous.

À l'issue de ce temps d'échange un composteur peut être réservé auprès du SMAV ou auprès du SMIRTOM.



Possibilité de réserver votre composteur sur place. (munissez-vous d'un justificatif de domicile)

Plus d'infos :



#TOUSAUCOMPOST2023  
WWW.TOUSAUCOMPOST.FR



# Programme du jour

## INTRODUCTION :

- I. Carte des Campagnes de l'Artois
- II. Point sur le tri des emballages plastiques
- III. Le cercle vertueux du compostage
- IV. Réglementation biodéchets 2024

## PARTIE 1 : Tout savoir sur le compostage

- V. Qu'est-ce que le compostage ?
- VI. Pourquoi composter ?
- VII. Les 3 règles d'or

## PARTIE 2 : Composter au quotidien

- VIII. Où installer mon composteur ?
- IX. Qu'est-ce que je peux mettre dans mon composteur ?
- X. Comment utiliser mon compost

## CONCLUSION :

- XI. Quizz
- XII. Comment récupérer mon composteur ?

## QUESTIONS / RÉPONSES



# INTRODUCTION





# Introduction : le territoire de la CCCA



En blanc, les communes gérées et collectées par le SMAV



En orange, les communes gérées et collectées par le SMIRTOM



0 2,5 5 km  
sources : SMAV, PPIGE  
création : SI du SMAV  
Date: 15/03/2023





# Introduction : le tri des emballages plastiques

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023,

**TOUS** les emballages plastiques se trient.

A déposer en vrac

**Toutes  
les bouteilles**



**Tous  
les flacons  
et bidons**



**Toutes  
les barquettes**



**Tous les  
pots et  
les boîtes**



**Tous les sacs  
et sachets**



**Tous les films**

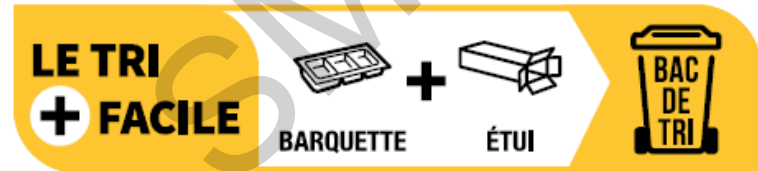


Pas besoin de les  
laver, il suffit qu'ils  
soient bien vidés.

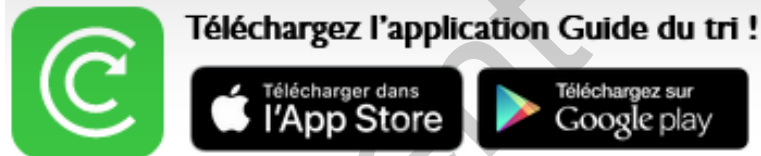
# Introduction : le tri des emballages plastiques

Pour vous aider à mieux trier :

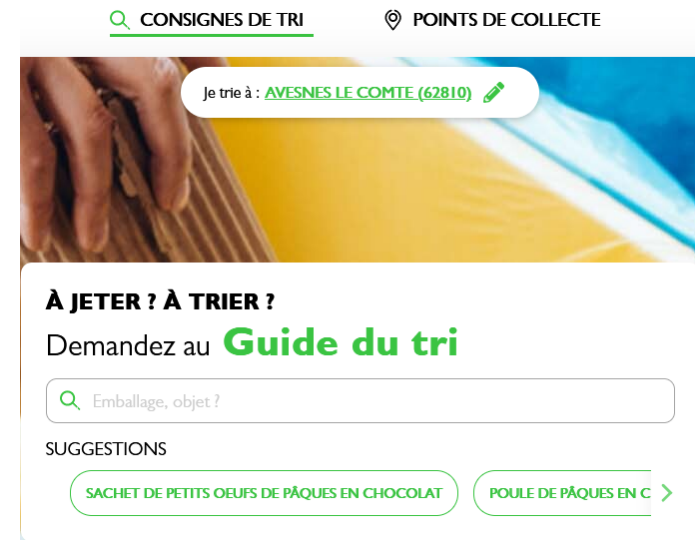
- Le logo « **Triman** »



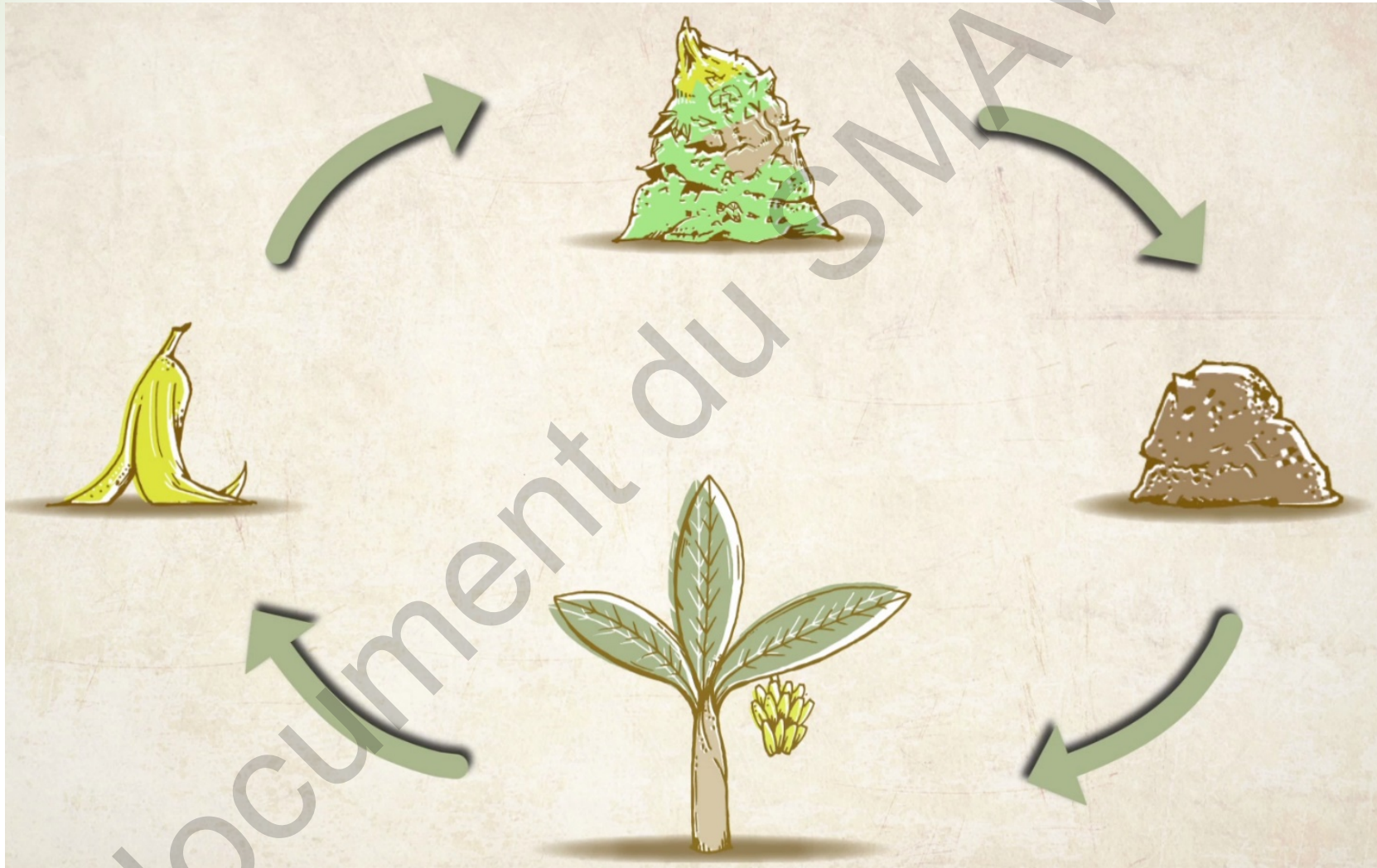
- L'application « **Guide du tri** » de CITEO
  - Téléchargeable sur Smartphone,



- Consultable via Internet.



## Introduction : le cercle vertueux du compostage





# Introduction : la réglementation biodéchets 2024

## Loi Antigaspillage pour une économie circulaire (AGEC)

Que dit la loi :

- A partir sur **1<sup>er</sup> janvier 2024**, les Français devront disposer d'une solution pratique de tri de leurs biodéchets à proximité de chez eux, plus particulièrement de leurs déchets alimentaires,
- Cela représente 80 kilos par an et par habitant (moyenne France),
- Ce sera le rôle des collectivités (SMAV et SMIRTOM) de trouver les meilleures solutions (composteur individuel, composteur collectif, point d'apport volontaire, collecte en porte-à-porte...),
- L'objectif est de **MIEUX LES VALORISER**.

# **PARTIE 1 :**

# **Tout savoir sur le**

# **COMPOSTAGE**



# I. Qu'est-ce que le compostage ?

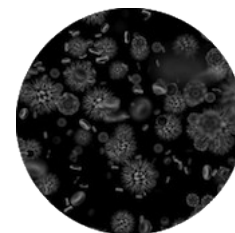
Le compostage reproduit le **cycle de la nature**

C'est un **procédé de dégradation naturelle** des **déchets de cuisine** et de jardins.

Les **bactéries**, **champignons** et **petits invertébrés** transforment les déchets en un produit comparable au terreau de bonne qualité :

**COMPOST = EXCELLENT FERTILISANT !**

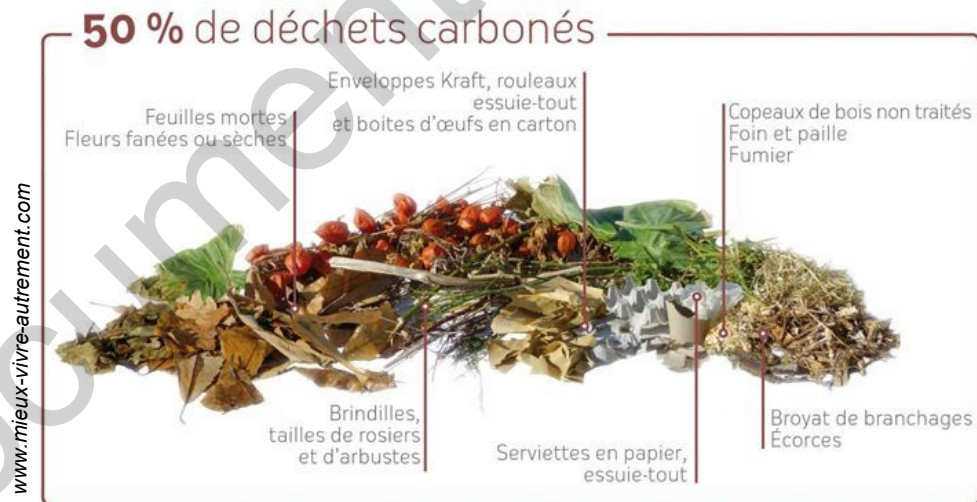
**Et c'est GRATUIT !**





# I. Qu'est-ce que le compostage ?

## Les matières essentielles au compostage



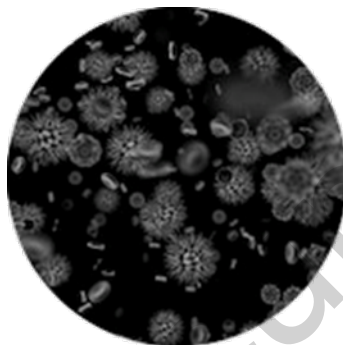
# I. Qu'est-ce que le compostage ?

## La faune du composteur

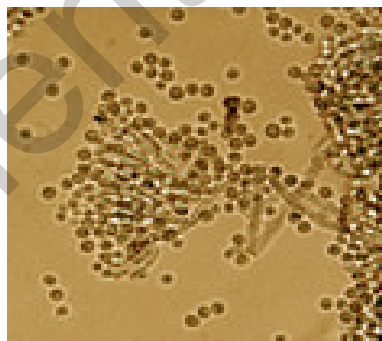
- **Les micro-organismes :**

Ce sont eux qui interviennent en premier sur les déchets, ils aiment particulièrement les restes de légumes et la tonte de pelouse :

- Les bactéries,
- Les champignons,
- Les petits vers (ou nématodes)



Les bactéries



Les champignons



Les nématodes  
(petits vers)

# I. Qu'est-ce que le compostage ?

## La faune du composteur

- **Les macro-organismes :**

Ce sont eux qui interviennent en deuxième sur les déchets, ils ont besoin de l'intervention des micro-organismes :

- Les cloportes,
- Les vers,
- Les coléoptères,
- Les milles pattes



Les cloportes



Les vers



Les coléoptères



Les milles pattes

# I. Qu'est-ce que le compostage ?

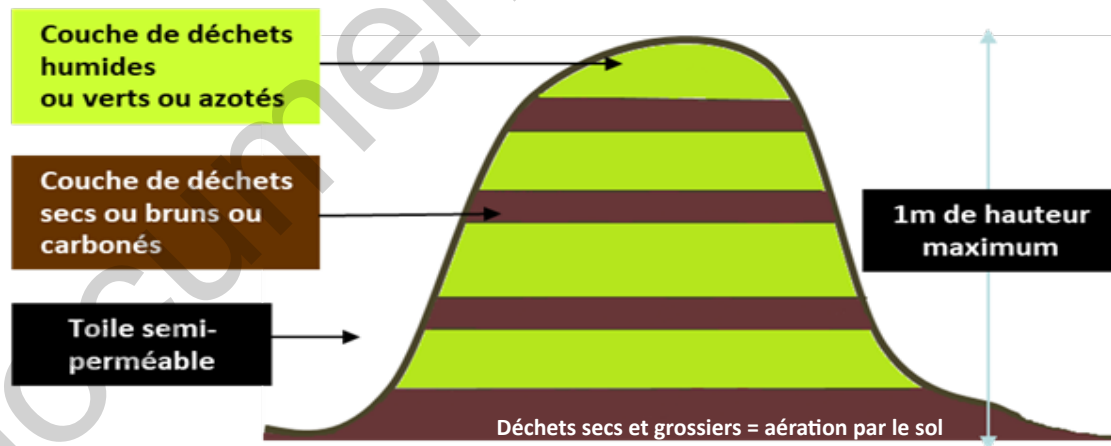
## Les techniques de compostage

- Le compostage en tas :

Le compostage en tas est simple, efficace et confortable.

Il est parfaitement aménageable lorsque l'habitation est entourée d'une bonne surface de terrain.

Les volumes de matière à composter peuvent être plus importants.





# I. Qu'est-ce que le compostage ?

## **Les techniques de compostage**

- Le compostage en composteur :

Préférable au compost en tas quand le jardin est petit. Il peut néanmoins être utilisé par tous. Il est plus esthétique et protège les déchets contre les animaux et les aléas climatiques.



## II. Pourquoi composter ?

En moyenne, un français produit 254 kg (OMR) de déchets par an.

**Réduire** le volume des déchets ménagers,

**Enrichir** naturellement le sol de ses plantations,

**Avoir** un jardin en bonne santé,

**Agir** positivement sur l'environnement.

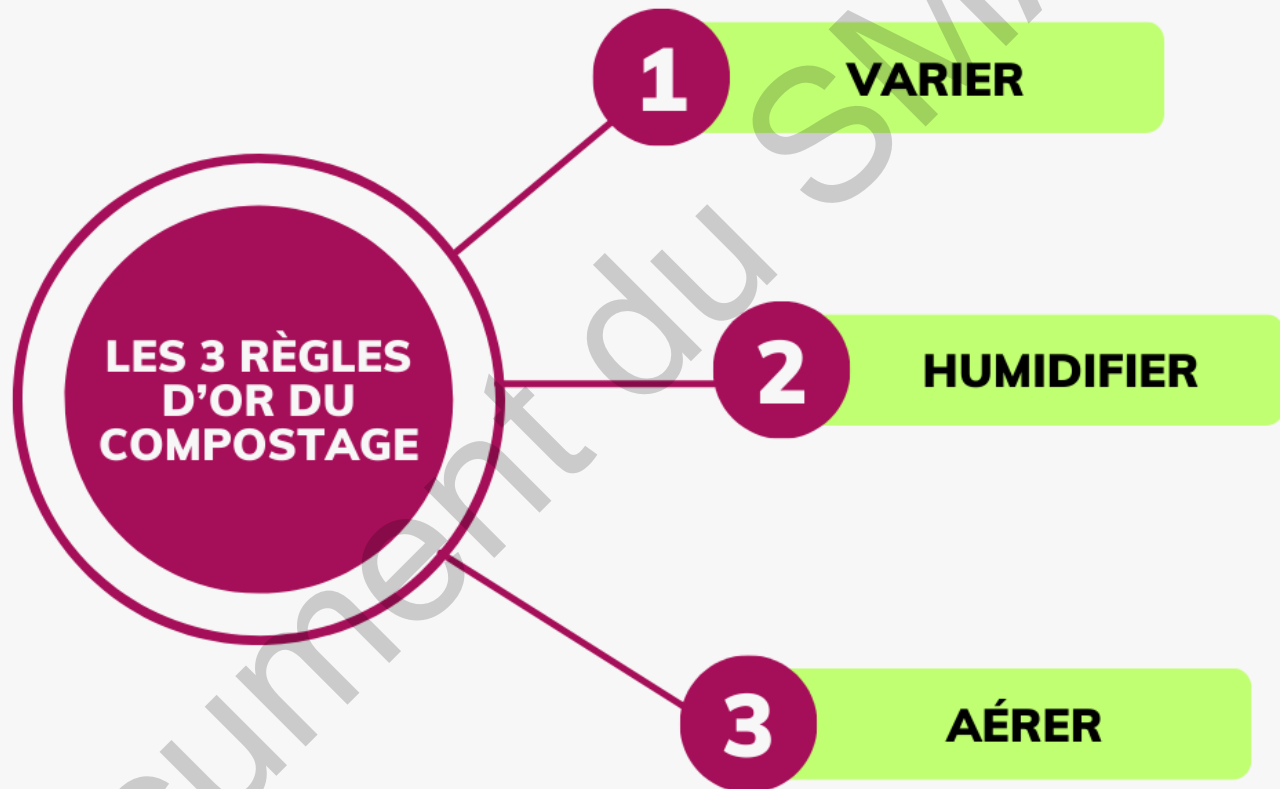
En faisant du compost, on peut réduire ses déchets jusqu'à 30 %.

**ENSEMBLE,  
RÉDUISONS NOS DÉCHETS !**

### III. Les 3 règles d'or du compostage



### III. Les 3 règles d'or du compostage





### III. Les 3 règles d'or du compostage

#### **Varier**

##### **Bien varier les apports :**

Les matières vertes et humides (déchets de cuisine, tontes de gazon...) doivent être mélangées aux matières brunes et sèches (branches broyées, feuilles mortes, carton brun...).

Idéalement, il faut 50 à 60 % de matières vertes pour 50 à 40 % de matières brunes.

**1/2 matières humides pour 1/2 matières sèches**

Plus les déchets seront petits, plus vite ils composteront.

### **III. Les 3 règles d'or du compostage**

#### **Aérer**

**Bien aérer le mélange :**

Il faut mélanger régulièrement le compost afin de bien l'aérer et éviter ainsi les mauvaises odeurs.

### **III. Les 3 règles d'or du compostage**

#### **Humidifier**

##### **Bien surveiller l'humidité du compost :**

La transformation des déchets en humus (compost) ne peut se réaliser qu'avec un taux d'humidité satisfaisant.

Si le compost est trop sec, il faudra l'arroser. Ouvrir le composteur par temps de pluie.

Si le compost est trop humide, il suffira d'y incorporer des déchets bruns et secs.



# PARTIE 2 :

## Composter au quotidien





# I. Installer son composteur



# I. Installer son composteur

-



## II. Qu'est-ce que je peux mettre ?

OUI, je peux mettre :

- **Déchets de cuisine :**

- Les épluchures de fruits et de légumes,
- Les restes de repas et le pain,
- Les sachets de thé, le marc et les filtres de café,
- Les coquilles d'œufs,

- **Déchets de maison :**

- Le papier essuie-tout,
- Le carton brun et rouleaux de papier toilette,
- Sciures et copeaux de bois (non traités),

- **Déchets de jardin :**

- Les plantes et fleurs fanées,
- Les tontes de pelouse, les tailles de haies,
- Les feuilles et petits branchages (broyés ou en petits morceaux).

## II. Qu'est-ce que je peux mettre ?

- Avec **MODÉRATION**, je peux mettre :

- Les agrumes,
- Les aromates (oignons, ails),
- Les coquilles de noix écrasées,
- Les produits laitiers (croûtes de fromage),
- Le papier journal (en faible quantité),

Si vous avez un doute ?

Alors ne le mettez pas dans le composteur

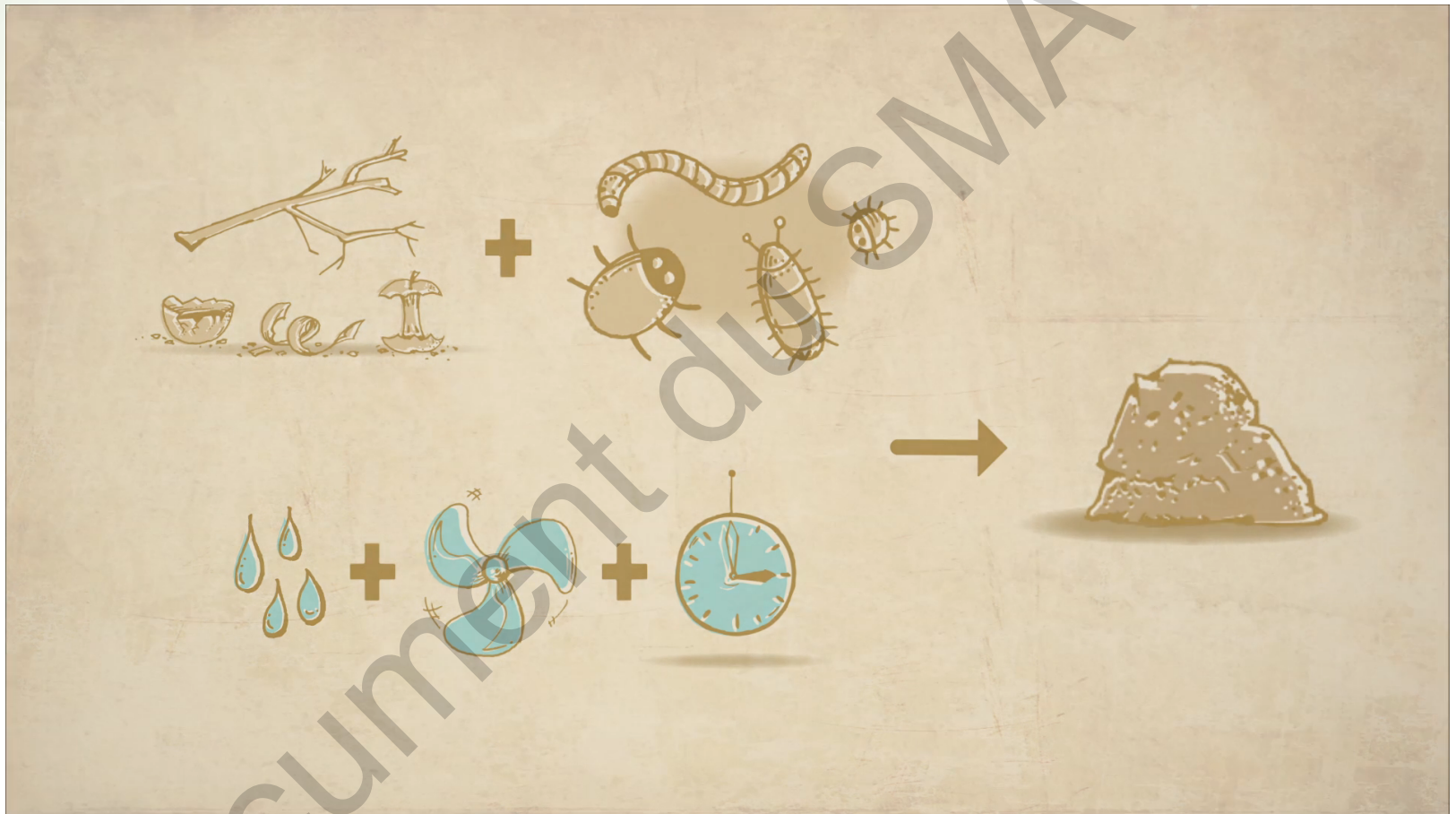
## II. Qu'est-ce que je peux mettre ?

**NON**, je ne peux pas mettre :

- Les sapins et thuyas (résineux),
- Les restes de viande et de poisson, le chewing gum,
- Les mégots de cigarettes (et autres produits chimiques),
- Les sacs et poussière d'aspirateur,
- Les excréments de chiens et de chats (litière non compostable),
- Les cendres de charbon,
- Le plastique, le verre, le textile, le métal,



### III. Utiliser mon compost



### III. Utiliser mon compost

#### **Le paillis :**

1<sup>ère</sup> étape (3 à 4 mois)

A mettre le long des haies  
et aux pieds des arbres.

Herbicide naturel,  
préservation de l'eau..

#### **L'amendement organique :**

2<sup>ème</sup> étape (6 à 10 mois)

Il nourrit la terre pour que le  
fruits et légumes soient plus  
gros et poussent plus vite.

#### **Le terreau :**

3<sup>ème</sup> étape (après 12 mois)

Compost mature avec une  
structure fine riche en  
éléments nutritifs.



# CONCLUSION



# I. Quizz

## QUESTION 1 :

**Mes apports ne réduisent pas. Que dois-je faire ?**

- A – Ajouter de la matière sèche
- B – Ajouter de la matière humide
- C – Brasser mon compost

Si vos apports ne réduisent pas c'est qu'ils ne compostent pas donc que le contenu est trop sec, ou trop carboné.

Ajoutez de la matière humide,  
comme des épluchures de fruits, légumes ou de l'eau en répartissant bien sur toute la surface ( à l'aide d'un arrosoir par exemple) et brasser sur 25 à 30 cm de profondeur.

# I. Quizz

## QUESTION 2 :

**Mon composteur dégage une mauvaise odeur, que dois je faire ?**

- A – Ajouter de la matière sèche
- B – Ajouter de la matière humide
- C – Brasser mon compost

Si votre compost crée des nuisances (mauvaises odeurs, jus, mouches), c'est qu'il y a trop d'eau, il est donc trop tassé, il fermente.

Ajoutez de la matière sèche,

Comme paille, feuilles mortes, carton... et brasser sur 25 à 30 cm de profondeur.





# I. Quizz

## QUESTION 3 :

Au bout d'un an, **des matières ne sont pas entièrement décomposées**, que dois-je faire ?

A – Je dois les broyer

B – Je dois leur refaire un cycle

Tamisez votre compost afin de l'affiner.

Un simple grillage posé sur un cadre en bois convient pour éliminer les éléments grossiers.

Une fois séparés, replacez les dans le composteur afin de leur faire suivre un nouveau cycle.



# I. Quizz

## QUESTION 4 :

### **Comment puis-je activer mon compost ?**

- A – En achetant de l'activateur de compost dans le commerce
- B – En brassant à l'aide d'une fourche
- C – En mettant des pelures de banane et des orties blanches fraîches

En compostant, l'objectif est d'obtenir une matière la plus naturelle possible. Il serait dommage d'y ajouter un produit chimique.

Un brassage régulier permet l'activation et les pelures de banane ainsi que les orties frais sont des activateurs naturels, les micro-organismes en raffolent !



## II. Comment obtenir mon composteur ?



## II. Comment obtenir mon composteur ?

Le SMAV vous permet d'acquérir un composteur.

- En bois,
- 400 litres,
- 30 € (subvention du SMAV à hauteur de 50 %).

Le composteur est à retirer, sur présentation d'un justificatif de domicile, dans une des 2 recycleries « Le Cercle des Objets » à Arras :

- 21 avenue Lobbedez (mardi à vendredi : 13h – 18h / samedi : 9h – 13h)
- Rue A. de Musset (mêmes horaires et fermé le mercredi)

Le kit compostage comprend :

- Un composteur,
- Un bio seau,
- La documentation.



## II. Comment obtenir mon composteur ?

Pour les personnes ayant participé à la réunion du samedi 8 avril 2023 :

- ▼ Compléter et signer la fiche d'acquisition d'un composteur individuel
- ◆ Fournir un justificatif de domicile
- ◀ Règlement par chèque à l'ordre de la  
« RÉGIE RU SMAV »

La CCCA vous contactera pour fixer un RDV pour le retrait du composteur

 Référence documentaire : SRI-DE-DEX-004-FGB-00

**FICHE D'ACQUISITION D'UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL**

MERCI DE COMPLÉTER CE FORMULAIRE ACCOMPAGNÉ D'UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE

Nous vous y remettrons le composteur accompagné de son bio-seau.  
Les animateurs se tiennent à votre disposition pour vous fournir toutes les informations nécessaires.

LA DOTATION EST LIMITÉE A UN COMPOSTEUR PAR FOYER

 **N° Vert 0 800 62 10 62**  
Mail : [contact@smav62.fr](mailto:contact@smav62.fr)

DATE : .....  
NOM / PRENOM : .....  
NOMBRE DE PERSONNE(S) DANS LE FOYER : .....  
ADRESSE : .....  
COMMUNE : .....  
TELEPHONE : .....  
E-MAIL : .....

Pour mieux vous connaître :  
Pratiquez-vous déjà le compostage : ☐ Oui en composteur ☐ Oui en tas ☐ Non je débute  
Souhaitez-vous une visite à votre domicile pour vous accompagner dans la pratique du compostage ? ☐ Oui ☐ Non

| TYPE DE COMPOSTEUR | PRIX TTC |
|--------------------|----------|
| 450 L              | 30 €     |

**MODE DE REGLEMENT :**  
☐ Par chèque bancaire, à l'ordre de la « Régie RU SMAV »

Je soussigné .....  
Déclare avoir pris consigne du (des) composteur(s) accompagné(s) du bio-seau et du guide du compostage.

SIGNATURE :

Syndicat Mixte Artois Valorisation  
51 rue Vialle  
62217 Tilloy-les-Moutiers  
Tél. : 03 21 16 00 01  
Fax : 03 21 24 14 56  
[www.sma62.fr](http://www.sma62.fr)

**UN SEUL COMPOSTEUR PAR FOYER**



## II. Comment obtenir mon composteur ?



SMIRTOM  
du Plateau Picard Nord

## II. Comment obtenir mon composteur ?

 **SMIRTOM**  
du Plateau Picard Nord

**1100 L**  
**35€**





**445 L**  
**25€**

- Tarif préférentiel jusqu'à 3 composteurs

### CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

445 L



Largeur en haut : 58cm  
Largeur à la base : 82cm  
Hauteur : 104cm

1100 L

Largeur à la base : 135cm  
Hauteur : 104cm



SMIRTOM DU PLATEAU PICARD NORD  
RUE DU FOSSE SAVIGNAC  
80600 DOULLENS  
03 22 32 01 63

## II. Comment obtenir mon composteur ?

- ✓ Faire partie du territoire du SMIRTOM (en orange)
- ✓ Remplir le formulaire de réservation

CC- Campagnes de l'Artois

**TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE  
POUR LA CROISSANCE VERTE**

### Un composteur chez vous !

Le SMIRTOM du Plateau Picard Nord propose aux habitants des composteurs en plastique de 445 litres et 1100 litres pour réaliser soi-même son compost.

Commandez-le à l'aide du coupon ci-dessous



Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Té : .....

Je souhaite réserver ..... composteurs(s) : ☐ ...x 445 litres au prix de 25€ TTC ☐ ...x 1100 litres au prix de 35€ TTC

Taement au trésor public à la réception de la facture  
Avec la de 3 composteurs celui-ci sera facturé au prix réduit

Je souhaite le retirer\* :

- ☐ au SMIRTOM à Doullens
- ☐ à la déchetterie de Heselles
- ☐ à la déchetterie de Saint Ouen
- ☐ à la déchetterie de Barnaville
- ☐ à la déchetterie de Pas-en-Artois
- ☐ livraison à domicile (présence obligatoire)

\*coordonner la date correspondante

Coupon à retourner au SMIRTOM, Rue du Fosse Savignac, 80900 Doullens

0 2,5 5 km  
sources : SMAV, PPIGE  
création : SI du SMAV  
Date: 15/03/2023



## LE COMPOSTAGE

C'est un moyen simple et efficace pour réduire ses déchets.

Et on obtient gratuitement un fertilisant d'excellente qualité !

